Assurer la mission de tuteur d'un nouveau collaborateur

PROMEO

Ressources Humaines - RSE

15/12/2025

Public et prérequis

Salarié avec une mission de tuteur d'un nouveau collaborateur (alternant, salarié en CDI ou CDD, intérimaire, demandeur d'emploi...) au sein de son entreprise

Aucun prérequis

Les objectifs

Accueillir et faciliter l'intégration du nouveau collaborateur Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et de pratique Échanges d'expérience

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Apports théoriques Cas pratiques & mises en situation Jeux, vidéos

Support stagiaire complet, intégré dans le kit pédagogique animateur

Contenu de la formation

Qu'est-ce qu'être tuteur ?

La mission La motivation L'écoute et l'empathie

Les responsabilités du tuteur

Les droits et les devoirs du tuteur Les critères d'exigence de la fonction de tuteur

Le rôle du tuteur

Accompagner l'intégration : accueillir la personne et faciliter son intégration Favoriser la motivation Développer la performance Donner le goût de la réussite

RÉFÉRENCE

RHRS0002

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Formuler des objectifs, en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire

Séquencer les activités en tâches Définir les priorités Les principes pour confier une tâche Identifier les étapes de la progression L'évaluation

Les règles de base de la communication

Appréhender les phénomènes de communication Écouter, questionner, reformuler Vérifier si le message est bien compris Les mécanismes d'acquisition des connaissances chez l'adulte

Motiver

Adopter une dynamique de motivation Traiter les difficultés d'apprentissage Utiliser un langage et une attitude valorisante pour le formé

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Soissons - 03 23 75 65 75